

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

La CSBE embauche une protectrice de l'élève

Saint-Georges, le 25 mai 2010 –La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) est fière d'annoncer que Me Francine Baillargeon a été choisie pour y remplir la fonction de protectrice de l'élève.

La candidature de Me Baillargeon a été acceptée lors de la réunion du conseil des commissaires du 25 mai dernier. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet 2010, pour un mandat de 3 ans. La création de cette nouvelle fonction dans les commissions scolaires découle de l'application de la Loi 88, modifiant la Loi sur l'instruction publique.

Le mandat de la protectrice de l'élève consiste à recevoir et à traiter les plaintes provenant des élèves ou de leurs parents, tel que prévu dans le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents. Ce règlement prévoit que les plaintes sont soumises à la protectrice de l'élève lorsqu'elles n'ont pu être réglées auprès des personnes directement concernées, de la direction de l'établissement en cause et de la Direction générale de la commission scolaire.

La candidate choisie, Me Francine Baillargeon de Lac-Etchemin, est notaire et conseillère juridique de formation. Elle est détentrice d'un baccalauréat en droit et d'un diplôme en droit notarial, en plus d'avoir étudié les lettres et la traduction au collège. Elle a aussi suivi diverses formations de perfectionnement, dont une qui portait sur la médiation.

Elle est notaire à Lac-Etchemin depuis 1997 et membre du Conseil arbitral de l'assurance-emploi depuis 9 ans, ce qui lui a permis de se familiariser avec la procédure d'audience. Elle a aussi enseigné le droit au Collège Bart (2004-2005) et a fait de la pratique privée à Sainte-Justine (1990-1997).

Selon le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, la formation de Me Baillargeon, son expérience et les qualités personnelles qu'elle a démontrées en entrevue en font une candidate idéale pour remplir la fonction de protectrice de l'élève en Beauce-Etchemin.

Il sera possible de rejoindre Me Baillargeon à compter du 1^{er} juillet par téléphone, au 418 228-5541 ou au 418 386-5541, poste 2509, ou par courriel à l'adresse protecteur.eleve@csbe.qc.ca.

-30-

Source :
Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca

